



Assemblée générale

Soixante-sixième session

73^e séance plénière

Lundi 5 décembre 2011, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

*En l'absence du Président, M. Körösi (Hongrie),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 27 de l'ordre du jour (suite)

Développement social

- b) Développement social, y compris
les questions relatives à la situation
sociale dans le monde et aux jeunes,
aux personnes âgées, aux personnes
handicapées et à la famille**

Rapport de la Troisième Commission
[A/66/454 (Part I)]

**Suite donnée à l'Année internationale
des volontaires et à la célébration
de son dixième anniversaire**

Le Président par intérim (parle en anglais) :
S'il n'y a pas de proposition au titre de l'article 66 du Règlement intérieur, je considérerai que l'Assemblée générale décide de ne pas discuter du rapport de la Troisième Commission dont elle est saisie aujourd'hui.

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Avant que nous nous prononcions sur la recommandation qui figure dans le rapport de la Troisième Commission, j'informe les représentants que

nous allons procéder de la même manière qu'en Commission, sauf notification contraire préalable du Secrétariat.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution recommandé par la Troisième Commission au paragraphe 10 de son rapport. Le projet de résolution est intitulé « Dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires ». La Troisième Commission a adopté le projet de résolution sans le mettre aux voix. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite faire de même?

Le projet de résolution est adopté (résolution 66/67).

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée générale va maintenant consacrer, conformément à sa résolution 63/153 du 18 décembre 2008 et à la résolution 66/67 qui vient d'être adoptée, deux séances plénières au suivi de l'Année internationale des volontaires et à la célébration de son dixième anniversaire, au titre du point 27 b) de l'ordre du jour, intitulé « Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille ».

Déclaration du Président

Le Président par intérim (parle en anglais) : En qualité de Président par intérim, je vais maintenant

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



donner lecture d'une déclaration de S. E. le Président de l'Assemblée générale :

« Aujourd'hui nous célébrons le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires. Nous nous réunissons pour rendre hommage aux millions de volontaires autour du monde, hommes et femmes, qui démontrent que chaque citoyen peut changer les choses et que le volontariat fait la différence. Le volontariat fait la différence dans la réalisation des objectifs de l'ONU, les objectifs du Millénaire pour le développement, l'intervention humanitaire, la réduction de la pauvreté et le développement durable. Le volontariat œuvre à la lutte contre l'exclusion sociale et la discrimination, au renforcement des valeurs fondées sur la collaboration et le partenariat et à l'édification d'un monde meilleur.

Aujourd'hui, la communauté mondiale est confrontée à une myriade de problématiques, des catastrophes environnementales aux transitions politiques, en passant par les conflits, les urgences humanitaires et la crise financière. Toutes ont le pouvoir de déstabiliser les populations et de remettre en question les acquis obtenus de dure lutte pendant la dernière décennie. En conséquence nous devons nous rendre compte qu'aux problèmes communs il faut apporter des réponses communes, pour œuvrer à notre avenir commun.

Relever ces défis exige de la solidarité, de la créativité, un engagement et un partenariat de tous les secteurs de notre société. Avec une population de 7 milliards d'individus, le monde se doit désormais d'exploiter les ressources planétaires de façons toujours plus efficaces et optimales. Le volontariat est une manière d'aborder l'effort de paix, l'intervention humanitaire et le développement durable sous l'angle de la personne. Il permet de renforcer la confiance, la solidarité et la réciprocité entre les citoyens. Il permet d'être un acteur de changement à tous les échelons de la société, à commencer par les plus modestes, particulièrement lorsqu'il est étayé par de solides partenariats à tous les niveaux.

Le Programme des Volontaires des Nations Unies, créé il y a 40 ans, déploie chaque année quelque 8 000 volontaires. Par les institutions, les

fonds et les programmes des Nations Unies, leurs missions de maintien de la paix et leurs missions politiques spéciales, les Volontaires des Nations Unies contribuent au programme mondial de l'ONU et appuient les efforts de développement national.

Or, la contribution des volontaires ne jouit toujours pas d'une reconnaissance suffisante et nous devons changer cela. Unissons-nous pour appuyer l'immense et puissant facteur d'engagement et de transformation sociale que constitue le travail des volontaires.

La célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires nous donne l'occasion de raviver l'esprit de volontariat par une collaboration entre les gouvernements, le système des Nations Unies, la société civile et le secteur privé, afin de mettre en commun idées, savoir-faire et données d'expérience. En soulignant la valeur que revêt le bénévolat pour les sociétés, nous pouvons faciliter le volontariat aux niveaux local, national, régional et mondial par la mise au point de mesures plus propices.

À cet égard, j'attends avec intérêt la première édition du *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde* et les propositions qu'il contient sur la voie à suivre en matière de volontariat, de façon à ouvrir un nouveau chapitre de son histoire. Ensemble, engageons-nous à promouvoir et appuyer l'important élément qu'est le volontariat dans la réalisation de la paix et du développement du monde.

Pour terminer, je voudrais remercier ces héros de l'ombre, les volontaires, qui, dans le monde entier, donnent de leur temps, de leur talent, de leur savoir-faire et de leur énergie au service d'un monde meilleur. Nous saluons leur zèle inlassable et tenons à les honorer aujourd'hui. »

Je donne maintenant la parole à la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Asha-Rose Migiro.

La Vice-Secrétaire générale (parle en anglais) : Je suis ravie de me joindre aux participants de la manifestation de ce matin pour rendre hommage à l'un de nos atouts les plus précieux : les Volontaires des Nations Unies. Je voudrais donner lecture d'un message au nom du Secrétaire général, M. Ban Ki-

moon, actuellement en déplacement, mais qui nous transmet ses meilleurs vœux :

« Les premiers mots de la Charte, “Nous, peuples des Nations Unies”, nous rappellent que ce ne sont pas seulement les gouvernements qui doivent rechercher la solution des grands problèmes mondiaux, mais que les peuples, les collectivités et les sociétés civiles ont aussi leur rôle à jouer.

En cette journée internationale qui leur est consacrée, rendons hommage au dévouement des volontaires, à leur admirable volonté de servir et aux efforts qu’ils font sur tous les fronts pour réaliser les idéaux des Nations Unies.

La population mondiale atteint cette année 7 milliards d’êtres humains et nous devons mettre à profit le potentiel de chacun pour le bien de tous les autres. Chacun de nous peut changer les choses et le bénévolat fait la différence.

Partout dans le monde, des millions de volontaires concourent au développement durable et à la paix. Leur engagement prend de multiples formes, qui vont des associations de bienfaisance au particulier qui travaille tout seul dans son entourage, en passant par les Volontaires des Nations Unies qui servent auprès de nous et de nos partenaires.

La première livraison du *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*, qui paraît cette année, fait bien valoir les succès remportés. Je félicite le Programme des Volontaires des Nations Unies et rends hommage aux millions de bénévoles qui œuvrent pour le développement durable, l’aide humanitaire, la protection du milieu naturel et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Leur passion et leur zèle illustrent ce que peut faire le bénévolat pour changer le monde. En cette Journée internationale des volontaires, j’invite les responsables politiques à faire en sorte que le bénévolat soit mieux accueilli et mieux soutenu et propose à chacun de réfléchir à ce qu’il peut faire pour joindre le mouvement »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République-Unie de Tanzanie, qui va intervenir au nom du Groupe des États d’Afrique.

M. Sefue (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de me permettre de prendre la parole au nom du Groupe des États d’Afrique à l’occasion de la célébration du dixième anniversaire de l’Année internationale des volontaires.

Quand, en novembre 1997, l’Assemblée générale a proclamé 2001 Année internationale des volontaires (résolution 52/17), elle l’a fait en se fondant sur la reconnaissance universelle du rôle important joué par le bénévolat dans le règlement d’un large éventail de problèmes mondiaux, y compris dans les domaines social, économique, culturel, humanitaire, du développement et de la paix. C’est pourquoi 123 pays, dont de nombreux États africains, se sont portés coauteurs de cette résolution. Cela a jeté des bases importantes et créé un environnement propice à l’augmentation et à l’utilisation stratégique des contributions volontaires. Cela a entraîné une plus large reconnaissance du bénévolat, a permis de le promouvoir et de l’améliorer et de permettre et favoriser la création de réseaux et le partage des meilleures pratiques en matière de bénévolat. Il s’agit des premiers objectifs fixés, et nous nous félicitons que des progrès importants aient été accomplis concernant chacun d’entre eux.

Le Groupe des États d’Afrique accueille avec satisfaction le premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde* du Programme des Volontaires des Nations Unies, dont le lancement aura lieu dans le courant de la journée. Nous espérons que ce rapport renforcera les objectifs de reconnaissance, d’amélioration et de promotion du bénévolat ainsi que de création de réseaux partout dans le monde. Nous pensons aussi qu’il permettra de mieux faire connaître le rôle décisif du Programme des Volontaires des Nations Unies en tant qu’organisation qui établit les valeurs fondamentales et les normes du bénévolat, au sein du système des Nations Unies et dans le monde.

Le bénévolat est ancré dans la trame de la philosophie et de la culture africaines. Dans la déclaration finale du 19 octobre de la Conférence de l’Afrique australe sur le volontariat en faveur du développement tenue à Johannesburg, il est indiqué :

« Le bénévolat est universel, sans exclusive, et le libre-arbitre, la solidarité, la dignité et la confiance sont des valeurs qu’il défend [...] une

solide tradition de bénévolat trouve son expression dans l'*ubuntu*, philosophie africaine et mode de vie établissant des relations réciproques entre les personnes et les communautés et jetant des bases solides de l'unité, de l'humanité commune, de la paix et du développement. »

En tant qu'Africains, nous partageons pleinement ce nouvel esprit du volontariat et l'encourageons, et nous voulons dire notre gratitude et rendre hommage à tous les bénévoles qui continuent d'œuvrer avec acharnement sur tout le continent dans de nombreux domaines, y compris l'éducation, la santé, l'eau, l'entrepreneuriat et le développement des entreprises, la lutte contre la famine, reconstruction après un conflit, le développement, le sport, l'intervention en cas de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence, et bien d'autres encore.

Aujourd'hui, nous rendons en particulier hommage aux 8 000 Volontaires des Nations Unies déployés dans des missions de maintien de la paix, ainsi que dans les organismes et partenaires à travers le monde. Ces volontaires, et d'autres, appuient les efforts nationaux des pays africains et d'autres pays en développement visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous rendons hommage à tous les volontaires qui ont perdu la vie ou ont été blessés au service des autres, en Afrique et ailleurs.

Le Groupe des États d'Afrique apprécie et salue le travail réalisé par les Volontaires des Nations Unies pour aider les États Membres et d'autres parties prenantes à coordonner la préparation du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires, y compris par la coorganisation des consultations régionales et des conférences mondiales de bénévoles. À l'avenir, nous espérons que le Programme des Volontaires des Nations Unies continuera de mener à bien ses travaux importants. Nous espérons qu'il pourra s'attaquer aux problèmes nouveaux, non seulement en tant qu'organisme chargé de recruter des bénévoles et de gérer les activités, mais aussi pour établir des normes afin de promouvoir le bénévolat, d'appuyer et d'encourager les efforts nationaux dans ce domaine, et d'offrir un cadre en vue de partager les meilleures pratiques et tirer davantage parti des progrès technologiques dans le cadre de cette démarche. Le volontariat doit également continuer d'être motivé par les valeurs de service et de solidarité.

Pour terminer, au nom du Groupe des États d'Afrique, je voudrais de nouveau remercier tous les volontaires qui œuvrent actuellement sur le continent. Nous pensons non seulement que leur action contribue à améliorer, et dans certains cas à changer, la situation de communautés et de personnes, mais aussi qu'en tant que bénévoles, cette expérience les transforme à titre personnel. Tout cela favorise la compréhension mutuelle dans le monde, le respect et l'empathie et, en fin de compte, la paix et le développement. Nelson Mandela a dit qu'« un monde différent ne peut être bâti par des personnes indifférentes ». Par définition, les bénévoles ne sont pas indifférents aux souffrances et aux besoins des autres. En travaillant ensemble, et mus par leurs valeurs de service et de solidarité, un monde différent est possible.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas, qui va intervenir au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

M. Schaper (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

Aujourd'hui, nous célébrons le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires, une excellente occasion de rendre hommage à l'action de tous ceux qui consacrent volontairement du temps et des efforts à l'édification d'un monde meilleur. Nous sommes convaincus qu'il faut promouvoir une participation accrue des citoyens dans le monde d'aujourd'hui. Cette situation est avantageuse pour tous : elle est gratifiante pour les bénévoles et enrichissante pour ceux qui en bénéficient.

Les bénévoles se soucient de la société. Ils consacrent leur temps libre à travailler sans percevoir de rémunération et font au quotidien preuve de solidarité. Des centaines de millions de personnes font du bénévolat dans le monde. Elles travaillent dans des écoles, des hôpitaux, des clubs sportifs, protègent l'environnement, assurent des services sociaux, aident des personnes dans d'autres pays – et ont donc un impact positif sur nos vies. Le bénévolat renforce le capital social, favorise la cohésion sociale, et défend ainsi l'idée même des Nations Unies. Nous, peuples des Nations Unies, défendons des valeurs universelles et bâtissons un avenir meilleur pour tous.

Je voudrais remercier les Volontaires des Nations Unies et la Coordinatrice exécutive de ce programme, Flavia Pansieri, d'avoir assuré le bon déroulement du

dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires. Chaque année, plus de 7 700 Volontaires des Nations Unies travaillent dans 130 pays dans le monde, 80 % d'entre eux sont originaires de pays en développement et plus de 30 % œuvrent dans leur propre pays. Les Volontaires des Nations Unies soutiennent un grand nombre de projets humanitaires et de maintien de la paix et forment un tiers du personnel civil international déployé dans des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. C'est une réalisation considérable, et nous tenons à saluer et à remercier tous les Volontaires des Nations Unies pour leur action, souvent menée dans des conditions et des contextes difficiles.

Aujourd'hui, nous examinons les progrès réalisés ces 10 dernières années dans le domaine du bénévolat. Quand, il y a 10 ans, la communauté internationale a décidé pour la première fois de célébrer l'Année internationale des volontaires, elle a axé son attention sur quatre actions essentielles : valoriser, faciliter, coordonner et promouvoir le volontariat. L'élan suscité a convaincu davantage de personnes de faire du bénévolat et a permis de promouvoir le bénévolat dans le monde. Depuis la proclamation de l'Année internationale des volontaires, plus de 70 pays ont adopté ou appliqué de nouvelles lois ou politiques relatives au bénévolat, et de nombreux pays ont mis au point ou étendu leurs programmes nationaux de volontariat.

Outre l'Année internationale des volontaires proclamée par l'ONU, d'autres pays et groupes régionaux font la promotion du bénévolat. Par exemple, 2011 est également l'Année européenne du volontariat. Nous attendons également avec intérêt le lancement officiel du partenariat entre les Voluntary Service Overseas du Royaume-Uni et le Peace Corps des États-Unis d'Amérique, à travers la signature d'un mémorandum d'accord cet après-midi.

Faciliter le volontariat vise à donner à un maximum de personnes de divers milieux la possibilité de participer à des activités bénévoles. Par exemple, suite au vieillissement de la population, surtout dans les pays développés, la contribution des personnes âgées, par le biais du bénévolat, ne cesse de s'accroître. Il s'agit d'une occasion sans pareille qui peut être appuyée par des programmes bénévoles adaptés.

La présente réunion commémorative et les manifestations parallèles sont la preuve du succès de la

coordination entre les volontaires et les organisations bénévoles nationales et internationales. Il convient de poursuivre ces efforts afin d'accroître les possibilités de coordination entre les organisations bénévoles et les volontaires eux-mêmes. À cet égard, nous attendons avec intérêt la présentation, aujourd'hui, du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*. Il s'agit d'une contribution importante à notre débat sur les moyens de promouvoir le volontariat et son impact dans le monde. Nous nous réjouissons à la perspective de la présentation du rapport et des manifestations parallèles organisées à l'occasion du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M. Korček (Slovaquie) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de participer aujourd'hui, au nom du Groupe des États d'Europe orientale, à la célébration mondiale de l'esprit du volontariat en ce moment où nous commémorons la Journée internationale des volontaires pour le développement économique et social et célébrons le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires.

En cette occasion, nous nous réjouissons du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*, qui sera présenté aujourd'hui. Nous sommes convaincus que cette première étude ciblée et systématique permettra de faire mieux connaître le rôle important des volontaires dans tous les domaines du développement économique et social.

Nous sommes reconnaissants de l'appui apporté par le Programme des Volontaires des Nations Unies, qui a joué un rôle de coordination pour le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires, notamment en prenant en charge la coorganisation des consultations régionales et des conférences mondiales comme celle qui s'est tenue à Budapest en septembre dernier, organisée conjointement avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le bénévolat est l'une des expressions les plus manifestes de la solidarité en action. Chaque contribution, aussi modeste soit-elle, a des effets importants. L'augmentation considérable du nombre des volontaires, tous âges et cultures confondus, illustre l'importance de leurs contributions notables au développement économique et social de toutes nos

sociétés. Les volontaires, en tant que partenaires irremplaçables, jouent un rôle de premier plan dans nos efforts.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de volontaires. Pour continuer à apporter une contribution utile dans le monde d'aujourd'hui, y compris en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, nous devons aider les volontaires à nous aider en reconnaissant et en encourageant les efforts des volontaires à tous les niveaux – local, régional, national et mondial – et ce, par tous les partenaires, y compris le gouvernement, la société civile et le secteur commercial.

Aujourd'hui, rendons hommage aux millions des volontaires qui consacrent leur temps et leurs compétences au développement humain, au progrès social et économique et à la paix durable, avec enthousiasme et désintéressement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République dominicaine, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Alcántara Mejía (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Le bénévolat n'est pas un phénomène qui date de longtemps en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais il s'agit d'un mouvement déjà très puissant. Dans la plupart de nos pays, ce mouvement est apparu sous deux formes : premièrement, grâce à des responsables civiques qui se sont engagés dans certaines activités sociales dans les domaines qu'ils estimaient négligés par l'État et ceux dans lesquels, selon eux, l'action de l'État était inefficace. Par exemple, dans mon pays, la République dominicaine, ce fut le cas de l'Association pour la réinsertion, qui a rendu à des milliers de handicapés leur dignité et a contribué à l'éradication de la poliomyélite. Dans notre région, le volontariat s'est aussi manifesté par le biais des interventions humanitaires après les catastrophes naturelles. Il n'y a pas si longtemps, la terrible catastrophe provoquée par le séisme de 2010 en Haïti a donné lieu à un mouvement généreux d'assistance, composé en majorité d'organisations bénévoles.

Dans chaque pays de la région que je représente à l'occasion de cette commémoration du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires, il existe des centaines de groupes qui mènent des activités bénévoles au profit de leurs compatriotes. Il convient également de signaler qu'au début de 2009, le

Réseau des bénévoles des Universités d'Amérique latine a été mis en place, sous l'égide du Bureau régional du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement et du Programme des Volontaires des Nations Unies lui-même. Ce Réseau a apporté des changements importants, aussi bien en ce qui concerne la perception du bénévolat dans notre région qu'en ce qui concerne le rôle social des universités et de la jeunesse.

Il convient de saluer ici le rôle du bénévolat dans le monde et souligner sa contribution à l'amélioration de la vie des plus démunis. Il faut reconnaître que le bénévolat fait appel au meilleur de nous-mêmes et permet de multiplier les contributions du capital social pour changer nos sociétés.

Dans un continent comme le nôtre, caractérisé par la pauvreté et les inégalités, avec des États aux institutions encore fragiles, la dette sociale est toujours énorme et nous n'avons pas assez de ressources pour la payer sans être submergés par le désespoir. Vue sous cet angle, notre région est un terrain propice pour le bénévolat. Le travail des volontaires, avec un État socialement responsable, peut jouer un rôle déterminant dans notre continent. C'est pourquoi nous tenons à saluer le Brésil et le Japon pour leur excellent travail dans le cadre des négociations qui ont eu lieu à la Troisième Commission relativement à la résolution 66/67, intitulée « Dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires ».

Au fil des ans, la Journée internationale des volontaires a permis de renforcer les approches, les énergies et les stratégies de nombreux pays en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et a été une excellente occasion pour les individus, les communautés et les organisations de promouvoir leurs contributions au développement aux niveaux local, national et international. La Journée internationale des volontaires met en avant la capacité des personnes de rendre service et, ainsi, elle rassemble les forces pour s'attaquer à des problèmes majeurs tels que la lutte contre la pauvreté, le développement durable, les changements climatiques, la santé, la prévention des catastrophes et l'intégration et la gestion sociales.

Le volontariat et la sensibilisation de la société civile devraient être intégrés au système éducatif. Le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes

reconnaît que c'est par l'éducation que nous pourrons donner un élan altruiste et encourager des comportements nobles et désintéressés – des valeurs que nous devons défendre et considérer comme un investissement dans l'avenir de nos communautés et de nos populations.

Les populations d'Amérique latine et des Caraïbes sont vivement intéressées par le volontariat non pas pour des considérations financières; ceux qui mènent une action bénévole n'en retirent pas de gains matériels, ni de médailles ou de prix. Leur vif intérêt pour le volontariat s'explique par l'élan puissant donné par l'enthousiasme et l'engagement moral qui permet de déplacer des montagnes. L'Amérique latine et les Caraïbes s'enthousiasment pour le volontariat parce qu'il permet de former des citoyens responsables.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon, qui va intervenir au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

M. Nishida (Japon) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, j'ai l'honneur et le plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée générale à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires. Nous nous félicitons de la participation à la séance d'aujourd'hui de la Vice-Secrétaire générale, Asha-Rose Migiros, ainsi que de M^{me} Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et de M^{me} Flavia Pansieri, Coordinatrice exécutive du Programme des Volontaires des Nations Unies.

À la présente session, le Brésil et le Japon ont présenté à la Troisième Commission un projet de résolution, intitulé « Dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires » (résolution 66/67), qui souligne l'importance du bénévolat et encourage une plus grande participation aux activités de bénévolat. La résolution a été adoptée par consensus aussi bien à la Troisième Commission qu'aujourd'hui à l'Assemblée générale et a été coparrainée par 97 pays. Nous attendons de l'Assemblée qu'elle assure, à la séance d'aujourd'hui, le suivi des progrès accomplis depuis le lancement de l'Année internationale des volontaires en 2001 et continue de promouvoir le volontariat.

L'objectif de l'Année internationale des volontaires, proposée en 2001 par le Japon, était que les gouvernements, le système des Nations Unies et la société civile coopèrent et trouvent des moyens de

continuer de valoriser, de faciliter, de coordonner et de promouvoir le bénévolat. Dix ans après la première Année internationale des volontaires, l'expansion et le développement du bénévolat sont bien une réalité. Nous réaffirmons que de nombreux bénévoles ont joué un rôle très actif dans des domaines tels que la lutte contre la pauvreté, la santé, le développement durable et la prévention et la gestion des catastrophes dans le monde.

Dans la résolution adoptée aujourd'hui, l'Assemblée générale félicite les volontaires nationaux et internationaux de contribuer de manière décisive à la prévention des catastrophes et aux efforts de relèvement, comme l'atteste l'efficacité de l'action qu'ils ont menée au lendemain de catastrophes naturelles survenues dans bien des régions du monde, comme les importants glissements de terrain et les inondations qui se sont produits dans le sud-est du Brésil et le tremblement de terre dévastateur qui a frappé l'est du Japon.

Dans la région Asie-Pacifique, le volontariat est considéré être une des plus importantes activités sociales. Les gouvernements s'emploient à promouvoir le bénévolat et à aider chaque personne à trouver des activités de bénévolat. Le secteur privé encourage la réalisation de ces objectifs en offrant aux employés des possibilités de mener une action bénévole.

Nous saluons l'action menée par les Volontaires des Nations Unies, qui s'efforcent de promouvoir le volontariat, en coopération avec des États Membres, et ont joué un rôle de coordination durant l'Année internationale, en 2001, et à l'occasion du dixième anniversaire. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par les Volontaires des Nations Unies dans la coorganisation des consultations régionales et des conférences mondiales de bénévoles tenues à l'occasion du dixième anniversaire célébré cette année. Nous attendons des Volontaires des Nations Unies qu'ils continuent de contribuer à la promotion du bénévolat. Dans le même temps, nous nous félicitons du lancement, aujourd'hui, par le Programme des Volontaires des Nations Unies, du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*.

Le bénévolat est une activité importante pour le renforcement des relations interpersonnelles. La participation à des activités bénévoles et la générosité inhérente au bénévolat peuvent promouvoir la solidarité dans les sociétés. De telles activités doivent être encouragées par la communauté internationale

dans le cadre de l'intégration sociale. Il faut également créer un climat propice au bénévolat et renforcer la sécurité et la protection des volontaires.

Enfin, nous voudrions souligner à la présente séance l'importance de débattre de cette question au cours de la prochaine décennie et au-delà. À cet égard, il est essentiel d'échanger nos vues pour envisager la manière dont les volontaires peuvent contribuer à la paix et au développement, en particulier dans les domaines de la consolidation de la paix et de la prévention et la gestion des catastrophes. En outre, nous devons encourager les jeunes à s'engager dans des activités de bénévolat et à jouer un rôle moteur dans de tels domaines. Nous espérons que la tenue de tels débats sera intégrée aux recommandations contenues dans un rapport que le Secrétaire général soumettra à l'Assemblée générale à sa soixante-septième session.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis d'Amérique, qui va intervenir au nom du pays hôte.

M. Meek (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier tous les volontaires dans le monde entier pour les services qu'ils rendent. Je tiens à remercier en particulier le Programme des Volontaires des Nations Unies qui mérite notre gratitude et d'être reconnu comme une des rares organisations internationales à détacher des volontaires pour œuvrer dans certaines des situations les plus dangereuses au monde.

Aujourd'hui, en tant que pays hôte, les États-Unis rendent un hommage particulier à la mémoire des Volontaires des Nations Unies qui ont perdu la vie en aidant les autres. Ils ont eu un impact sur de nombreuses vies et les ont améliorées.

Je saisis également cette occasion pour adresser les remerciements de mon gouvernement aux bénévoles américains, qui incarnent l'idée essentielle de l'esprit américain, à savoir qu'en travaillant ensemble, nous pouvons changer les choses, les améliorer et régler des problèmes. Aujourd'hui, de très nombreux citoyens des États-Unis participent à des activités de bénévolat, comme cela a toujours été le cas dans l'histoire de notre pays. En 2010, plus de 62 millions de ressortissants adultes des États-Unis ont offert bénévolement leurs services, consacrant plus de 8 milliards d'heures à aider ceux qui sont dans le besoin. Je les remercie pour leur dur labeur.

Aujourd'hui, les États-Unis sont non seulement le plus important fournisseur d'aide au développement, mais également le plus important donateur de services de bénévolat en faveur du développement, par l'intermédiaire d'organisations citoyennes et d'organismes publics. Nous sommes fiers de dire que nous avons célébré, en septembre, le cinquantième anniversaire des United States Peace Corps, qui ont détaché plus de 200 000 ressortissants des États-Unis dans 139 pays. Les volontaires du Peace Corps ont fourni un large éventail de services de développement et ont noué des liens solides avec les populations de ces pays.

Les États-Unis remercient tous les volontaires, qui, aujourd'hui comme par le passé, ont donné de leur temps et de leur énergie pour rendre le monde meilleur. Notre communauté mondiale est bien meilleure aujourd'hui grâce à leur dévouement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 66/67 en date du 5 décembre 2011, je donne maintenant la parole à M^{me} Flavia Pansieri, Coordinatrice exécutive du Programme des Volontaires des Nations Unies.

M^{me} Pansieri (Volontaires des Nations Unies) (*parle en anglais*) : En ce moment même où l'honneur m'échoit de prendre la parole devant l'Assemblée générale et de souhaiter la bienvenue aux volontaires qui participent à la séance d'aujourd'hui en commémoration du dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires, quelque part dans le monde, une personne handicapée, par ordinateur et à distance, aide une organisation non gouvernementale dans un pays en développement à améliorer le contenu et la présentation de son site Web; une jeune femme est en train de fouiller, nettoyer, cataloguer et rassembler des photographies et autres souvenirs emportés par la boue lors du tsunami qui a frappé le Japon en mars dernier, afin de les remettre à ceux qui ont tout perdu mais qui pourront ainsi garder leurs souvenirs; et un jeune Brésilien contribue à améliorer l'enseignement en El Salvador, donnant un exemple concret de la coopération Sud-Sud, afin de promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces dernières semaines, un nombre incalculable de personnes ont facilité la participation des citoyens dans les élections nationales en promouvant l'éducation civique et l'organisation d'élections libres et justes dans différents pays, dont certains sont sortis récemment de conflit.

Toutes ces personnes sont des volontaires. Elles participent, selon leurs domaines de compétences, à des activités humanitaires, de paix et de développement, souvent bien loin de leurs pays d'origine et parfois même dans des situations difficiles et dangereuses. Pourquoi le font-elles? Parce qu'elles croient en la solidarité humaine, l'engagement personnel et la nécessité de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faire avancer les choses dans notre monde.

Est-ce que nous prenons jamais le temps de penser à quoi ressemblerait un monde sans volontaires? De toute évidence, il serait bien plus pauvre – en effet, grâce à leurs activités, les volontaires contribuent au produit intérieur brut des pays, même si leurs contributions ne sont pas prises en compte dans les comptes nationaux. Cependant, leur contribution économique n'est pas la plus importante. Les volontaires contribuent à la paix et à la cohésion sociale, ainsi qu'à la participation et l'inclusion sociales. Plus généralement, ils contribuent au bien-être de la société en prouvant, de par leurs actions, que les êtres humains sont motivés par d'autres valeurs que l'intérêt personnel : le désir de contribuer au bien commun, l'engagement en faveur de l'équité et de la justice et la reconnaissance que leur engagement n'est pas un acte condescendant de charité mais plutôt l'expression d'une relation de réciprocité, où les deux parties sont en même temps bénéficiaires et fournisseurs d'avantages partagés.

Il est donc tout à fait justifié de saluer ces contributions à la paix, au développement et au bien-être mondial, notamment par le biais de cette importante réunion commémorative. Il importe également de continuer à appuyer ces personnes qui, grâce à leur volontariat, éclairent le monde à travers leur attachement à ces valeurs, par ailleurs consacrées par le Préambule de la Charte des Nations Unies.

L'année 2011, qui marque le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires, nous a donné l'occasion de mettre en exergue et de propager les valeurs et les résultats du volontariat dans le monde. Tout d'abord, je voudrais évoquer brièvement les buts et objectifs de cette Année; ensuite, le processus que nous avons suivi pour garantir une participation large, et, troisièmement, les perspectives d'avenir à l'approche de ce qui devrait être la décennie du volontariat, au cours de laquelle cette expression vitale de l'humanité sera reconnue comme faisant partie

intégrante de toutes les formes d'activité économique, sociale et environnementale.

Le principal objectif des activités du dixième anniversaire était de modifier le débat sur le volontariat, afin qu'il ne soit plus perçu comme un facteur marginal mais qu'il soit reconnu comme un atout essentiel permettant à tout le monde de jouer un rôle dans la réalisation des OMD et la promotion de la paix. En planifiant nos activités au sein du Programme des Volontaires des Nations Unies pour célébrer le dixième anniversaire, nous avons d'abord pris en compte les enseignements tirés depuis la proclamation de l'Année internationale en 2001. Comme cela a été mentionné, les célébrations ont été organisées sur la base de quatre piliers : la reconnaissance, la facilitation, l'établissement des contacts et la promotion. Des progrès importants ont été enregistrés dans tous ces domaines depuis 2001. De fait, ils ont été signalés et incorporés dans un certain nombre de résolutions de l'Assemblée générale.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. En particulier, même si l'importance du bénévolat en tant que forme d'engagement citoyen a été reconnue, son impact sur la paix et le développement en tant qu'élément intentionnel des programmes de renforcement des capacités dirigés par les nationaux n'a pas encore été pleinement reconnu. Par conséquent, l'engagement des volontaires est parfois considéré comme un accessoire souhaitable aux programmes de paix et de développement, mais il n'en reste pas moins un accessoire. C'est pourquoi les activités menées au cours de cette Année internationale ont surtout porté sur l'établissement des partenariats solides dont nous avons besoin, au-delà des organisations des volontaires, en faisant participer des partenaires clés en matière de paix et de développement.

À présent, je voudrais dire quelques mots au sujet du processus que nous avons suivi. De par le rôle de coordination qu'il joue dans le cadre de l'Année internationale des volontaires, conformément à la résolution 63/153, le Programme des Volontaires des Nations Unies a organisé des consultations et des réunions avec toute une série de partenaires, des gouvernements aux organismes des Nations Unies, en passant par les organisations non gouvernementales – y compris les organisations bénévoles –, le secteur privé, le monde universitaire, etc. Nous avons tenu les premières consultations avec les parties prenantes en octobre 2009 et organisé une réunion de suivi en octobre 2010. En préparation de cette année, nous

avons partagé nos expériences et forgé une vision commune, en élaborant un plan d'action conjoint et en procédant à une répartition des tâches. Ces consultations ont abouti à un énoncé de notre vision et un appel à l'action qui sont disponibles dans cette salle aujourd'hui.

Par ailleurs, nous avons constaté que plus le dixième anniversaire est reconnu et célébré au niveau national, plus important et durable sera son impact. Pour cette raison, et pour aider nos partenaires, nous avons créé environ 40 postes de Volontaire des Nations Unies pour coordonner les festivités. Nous voudrions remercier les donateurs qui ont rendu cela possible. Cependant, la principale source d'inspiration pour agir demeure les enseignements que nous tirons les uns des autres. C'est pourquoi nous avons organisé toute une série de consultations régionales et mondiales.

Cette année est également la première Année européenne du volontariat. C'est pour cette raison qu'avec l'appui de la Commission européenne, nous avons organisé à Bonn des consultations, qui ont rassemblé des organisations bénévoles d'Europe et du Sud, pour des échanges extraordinaires Nord-Sud, mais également Sud-Sud.

Nous avons ensuite tenu cinq consultations régionales – pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en Équateur; pour les États arabes, les États européens en transition et l'Asie centrale, en Turquie; pour l'Asie et le Pacifique, aux Philippines; et enfin, pour l'Afrique francophone et anglophone, au Sénégal. Je peux personnellement témoigner de la participation extrêmement active de tous les représentants des gouvernements, organisations de volontaires, organisations non gouvernementales et autres intervenants présents à toutes ces réunions.

À la fin de chaque consultation, nous étions impatients d'obtenir des résultats concrets. Nous avons formulé une série de recommandations sur les moyens de promouvoir avec succès le volontariat, qui ont ensuite été soumises à la Conférence mondiale des bénévoles, que les Volontaires des Nations Unies ont organisée en partenariat avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Axée sur le thème « Le volontariat pour un avenir durable », elle a envisagé des moyens d'intégrer le volontariat dans des programmes relatifs à la paix, à l'aide humanitaire et au développement.

Cette année, comme chaque année, le Département de l'information de l'ONU a organisé sa

conférence annuelle des organisations non gouvernementales. Cette année, la conférence a été organisée par l'Allemagne à Bonn sous le thème « Des sociétés durables; des citoyens attentifs » (« Sustainable societies; responsive citizens »). Ce double thème nous a permis d'établir un lien entre la participation des citoyens et le développement durable, programme que nous défendons tous fermement à l'approche de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui se tiendra à Rio de Janeiro en 2012.

Ces activités visaient à montrer que le volontariat est un atout très précieux qui peut servir à accélérer le rythme des progrès en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de l'après-2015. Les recommandations formulées après chacune de ces consultations sont également disponibles à l'entrée de cette salle, dans des chemises orange.

Nous avons cependant aussi eu le sentiment qu'il serait important, voire essentiel, au-delà de la tenue des consultations, de prendre un moment pour faire le bilan des enseignements tirés jusque-là et identifier les domaines dans lesquels nous devons déployer des efforts supplémentaires. C'est pourquoi les Volontaires des Nations Unies ont décidé d'élaborer le premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*. Il sera présenté plus en détail à l'Assemblée dans quelques minutes et, par conséquent, je ne m'y attarderai pas.

Nous avons également organisé une exposition multimédia dans le hall du Secrétariat, intitulée « Volontaires du monde ». J'espère que les participants présents ici aujourd'hui trouveront du temps ce soir pour venir voir et entendre les volontaires issus des horizons les plus divers, qui raconteront de quelle manière ils changent des vies et comment le volontariat a changé leur vie.

Je voudrais dire quelques mots sur la voie à suivre. L'année 2011 va déjà bientôt s'achever. Il y a beaucoup à fêter pour ce qui est des réalisations de la communauté des volontaires, mais nous savons que le plus dur reste à faire. Les lignes directrices que l'Assemblée nous a fournies par ses différentes résolutions, y compris la résolution 66/67 qui vient d'être adoptée, doivent à présent être appliquées. Les priorités sont claires. Nous avons besoin de rassembler des informations sur les activités des volontaires et les résultats qu'ils obtiennent; nous devons le faire mieux

et de manière plus probante. Nous devons trouver de nouveaux moyens d'évaluer l'impact du volontariat, non seulement sur le plan financier, mais aussi en termes de cohésion sociale et de valeurs. Nous devons également nous engager davantage à partager l'information avec d'autres afin que nous puissions tous exploiter des idées et pratiques qui ont fait leurs preuves.

Surtout, et comme cela a été souligné la semaine dernière seulement au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Busan (République de Corée), des résultats véritablement durables en matière de développement ne peuvent être obtenus que par des partenariats s'appuyant sur une large assise et non seulement des partenariats entre acteurs traditionnels du développement, et en faisant également participer tous ceux qui sont concernés par le progrès et le développement. Cela intéresse principalement les personnes auxquelles le développement doit bénéficier et celles grâce auxquelles des résultats sont obtenus en matière de développement. Cette année nous a montré tout ce que nous pouvions réaliser ensemble; à quel point il est indispensable d'encourager et d'aider les individus à devenir les agents de leur propre développement; et, enfin, à quel point nos destins individuels sont tous liés et dépendent de l'engagement de chacun d'entre nous.

Je voudrais signaler également que cette année marque aussi le quarantième anniversaire du Programme des Volontaires des Nations Unies. Il n'y a pour nous pas de meilleure façon de le fêter que d'assister à la reconnaissance du volontariat en tant que véritable moteur, durable et efficace, de développement. Enfin, la reconnaissance du volontariat – et des valeurs de libre arbitre, d'engagement et de solidarité qui l'animent – sera pour nous la meilleure confirmation que les efforts que nous déployons depuis 40 ans portent leurs fruits.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée vient d'entendre le dernier orateur pour la présente séance au titre de la résolution 66/67 en date du 5 décembre 2011.

Nous allons maintenant poursuivre avec le lancement du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*. Conformément à la résolution 66/67 en date du 5 décembre 2011, je donne maintenant la parole à l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, M^{me} Helen Clark.

M^{me} Clark (Programme des Nations Unies pour le développement) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président de l'Assemblée générale de nous donner la possibilité de lancer le *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde* de 2011 ici, à l'Assemblée. Publié par les Volontaires des Nations Unies, un programme associé du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Assemblée constatera que ce *Rapport* dresse un tableau complet des multiples formes que prend le volontariat, démontrant que le volontariat est universel par nature. Les messages que le *Rapport* fait passer revêtent de l'importance pour les États Membres et pour tous ceux qui entendent s'attaquer aux problèmes mondiaux, donner à chacun les moyens de vivre mieux et réaliser un développement humain durable.

À l'occasion de l'Année internationale des volontaires en 2001, l'Assemblée générale a appelé les gouvernements à reconnaître que le volontariat pouvait contribuer à réaliser le développement durable. Il est opportun de se remémorer cet appel au moment où nous préparons la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de l'année prochaine et à l'approche de l'échéance de 2015, date fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et que nous nous efforçons de consolider les progrès accomplis en vue de les atteindre.

Il est affirmé dans ce nouveau *Rapport* du Programme des Volontaires des Nations Unies que les liens forts entre activité volontaire d'un côté et paix et développement humain de l'autre ne sont que trop souvent négligés. Le volontariat, y est-il indiqué, est « l'un des éléments manquants d'un paradigme du développement qui reste fondé sur la croissance économique ». À l'inverse, nous pouvons dire que la recherche du développement humain et même du bien-être en général sera renforcée par la contribution du volontariat.

Les termes que l'on utilise pour le définir et les formes que prend son expression peuvent varier d'un pays à l'autre et à travers différentes langues, mais les valeurs qui l'animent sont universelles. Les volontaires sont animés par le désir de contribuer au bien de tous, librement décidé et dans un esprit de solidarité, sans attente de contrepartie matérielle. La capacité et la possibilité qu'ont les volontaires de changer les choses sont extraordinaires.

Comme il est indiqué dans ce nouveau *Rapport* « [l]e volontariat dans les pays développés est l'objet d'un grand nombre de recherches, de discussions et d'écrits » et « fait de plus en plus partie du discours sur le genre de sociétés que nous recherchons ». Il est pourtant noté dans le *Rapport* que dans de nombreux pays en développement ce même phénomène n'est encore pris en compte dans la pensée stratégique en matière de développement et que, s'il l'était, cela pourrait promouvoir le développement.

Le *Rapport* expose un certain nombre de perceptions erronées à propos du volontariat et montre que, contrairement aux idées reçues, le volontariat a lieu au sein de petits groupes et associations locaux, et non par le biais d'organisations non gouvernementales formelles et structurées. Il montre également que l'action volontaire s'accomplit dans un large éventail de secteurs, et non pas uniquement dans le secteur limité de la société civile. Elle implique aussi bien les riches que les pauvres et mobilise l'énergie des travailleurs qualifiés et non qualifiés. Le *Rapport* révèle que le temps de volontariat que les hommes et les femmes mettent à disposition est à peu près le même; que les jeunes font du volontariat – ils sont engagés; et que le volontariat se fait désormais aussi bien en ligne qu'en face-à-face.

Le *Rapport* fournit de nombreux exemples de volontariat, et ils sont tous exaltants, sans exception. Considérons par exemple que, depuis 1998, 20 millions de volontaires, pour la plupart locaux, ont été recrutés dans le cadre de la Global Polio Eradication Initiative, et qu'ensemble, ils ont permis de vacciner plus de 2,5 milliards d'enfants dans le monde entier contre la polio; que des volontaires de la Croix-Rouge japonaise ont joué un rôle indispensable à la suite du terrible séisme et du tsunami survenus au début de cette année; que les Volontaires des Nations Unies constituent une proportion importante du personnel des missions de maintien de la paix des Nations Unies, et forment un tiers du personnel civil international dans les missions déployées en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et ailleurs.

Cinquante mille femmes bénévoles au Népal ont contribué à améliorer de 40 % la santé maternelle au cours des 17 dernières années. J'y ai rencontré des représentantes de ces femmes volontaires dans le domaine de la santé au cours des deux dernières semaines, et je sais combien elles se démènent pour améliorer la vie des mères et l'avenir des enfants. Il y a également cette initiative prise au Chili par un groupe

de jeunes de construire des logements destinés à des familles vivant dans des bidonvilles. Cette initiative s'est propagée dans 19 pays et s'est transformée en un programme mobilisant plus de 50 000 jeunes volontaires chaque année à cette fin.

À l'Université Johns Hopkins, l'on estime que la somme de toutes les personnes qui ont œuvré comme volontaires auprès d'organisations bénévoles entre 1995 et 2000, et ce dans seulement 36 pays, égalerait le nombre d'habitants du neuvième pays le plus peuplé au monde, sachant que ce chiffre prend uniquement en compte ceux qui ont choisi de faire du volontariat par le biais d'organisations. La pratique du volontariat est beaucoup plus vaste et tout à fait impossible à évaluer à ce stade.

La motivation des volontaires est partout de faire le bien. Les personnes agissent selon leurs valeurs et leurs convictions, ainsi que leur esprit communautaire et solidaire. L'universalité du volontariat est l'expression de nos valeurs communes et de notre humanité commune. Les dirigeants des pays et des sociétés peuvent et doivent faire le choix d'étayer ces contributions en les prenant en considération plus souvent et de manière plus visible, de même qu'en les facilitant.

Alors que nous nous efforçons désormais d'accélérer les progrès en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, la contribution des volontaires doit être prise en compte dans les stratégies, plans et discussions qui influenceront et définiront les priorités de développement. Le volontariat doit désormais faire partie intégrante de notre façon de mettre en œuvre le développement. Là où les citoyens s'engagent et s'efforcent de surmonter leurs propres obstacles, le développement et la paix sont plus pérennes. Les personnes les plus touchées par les problèmes sont les plus à même d'y apporter des solutions. Les personnes vivant dans des situations difficiles comprennent mieux les conditions spécifiques qui les entourent, et peuvent plus facilement aider à identifier les moyens de les surmonter. En impliquant et en mobilisant les citoyens et les groupes de la société civile, les efforts de développement deviennent plus efficaces et produisent de meilleurs résultats.

Pour ce faire, les gouvernements et les dirigeants locaux doivent laisser davantage de marge de manœuvre au volontariat, et mettre en place des filières qui permettent aux populations d'y contribuer, et les y

encouragent. Le programme VNU et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) appuient les efforts mis en œuvre à cette fin par les pays à travers le monde. Le programme VNU a lui-même aidé plus de 20 pays à élaborer des lois qui promeuvent le volontariat et défendent les droits des volontaires.

Le volontariat peut permettre aux stratégies et politiques nationales de développement d'apporter des changements significatifs et à long terme dans les communautés et dans la vie des peuples. L'utilisation de technologies anciennes et nouvelles peut y contribuer. Au Rwanda, par exemple, le Gouvernement a considérablement réduit la mortalité maternelle dans les districts ruraux, en équipant de téléphones mobiles les bénévoles qui travaillent avec des femmes enceintes, leur permettant ainsi de communiquer avec les professionnels de la santé et de demander de l'aide lorsque cela est nécessaire. Le Rwanda envisage désormais d'étendre ce concept probant à l'agriculture et à l'éducation.

On recourt également de plus en plus à Internet pour recruter de nouveaux volontaires et pour une bonne adéquation entre les profils des volontaires et les projets et organisations qui ont besoin de leur appui. Au Cameroun, par exemple, Ingénieurs sans frontières a réuni des volontaires en ligne afin de pouvoir expliquer des techniques complexes dans un langage simple qui soit accessible aux agriculteurs locaux.

Bien entendu, le volontariat ne doit pas, et ne peut pas, remplacer la responsabilité qui incombe à l'État de garantir la fiabilité des services, de promouvoir les investissements dans le développement humain, et de mettre en place des systèmes de gouvernance adaptés et responsables. Il y a en outre des exigences de base au développement durable. Mais les effets du volontariat peuvent être complémentaires; il peut rendre les efforts de développement plus efficaces, responsabiliser les citoyens, renforcer leurs capacités et consolider la confiance et la cohésion sociales. Le *Rapport* note l'incidence que le volontariat a sur le bien-être individuel. En améliorant l'épanouissement, l'estime de soi et la dignité, il permet aux gens de faire usage de leurs connaissances et d'exploiter leurs talents.

Le rôle du volontariat dans le renforcement de la cohésion sociale ne saurait être surestimé, car il peut aider les communautés en difficulté à trouver un moyen de sortir de l'impasse. L'un des nombreux

exemples possibles de ce genre que nous ayons pu observer se situe dans les montagnes de Papouasie-Nouvelle-Guinée, où des femmes originaires de villages belligérants se sont réunies pour apprendre les unes des autres, et œuvrer à l'amélioration des pratiques sanitaires et agricoles locales. En instaurant une certaine confiance entre elles et avec le sentiment de défendre une cause commune, elles ont ensuite réussi à convaincre les hommes qui se battaient que les femmes voulaient la paix, et ont donc contribué à mettre un terme aux combats qui opposaient les villages. C'est l'un des innombrables exemples connus de la contribution des femmes aux processus de paix.

Ce dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires est une très bonne occasion de réfléchir à la contribution que les volontaires apportent à toutes nos communautés et au fait qu'ils peuvent apporter encore davantage au développement. Il nous faut mieux comprendre et mieux valoriser les contributions des volontaires, et faciliter leurs efforts. Au PNUD et au programme associé, le Programme des Volontaires des Nations Unies, nous sommes impatients de participer aux côtés des États Membres à ces efforts. Sur ces quelques mots, je suis heureuse de lancer le *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde, 2011*.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Conformément à la résolution 66/67 en date du 5 décembre 2011, je donne maintenant la parole au principal auteur du *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*, M. Robert Leigh.

M. Leigh (parle en anglais) : Cela fait un peu plus d'un an et demi que j'ai été invité par le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) à être le rédacteur principal du premier *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*. Il a fallu un effort véritablement considérable pour produire un document rendant compte, en à peine 90 pages, du phénomène extraordinaire du volontariat qui apporte une contribution aussi vitale dans pratiquement tous les domaines d'activité de l'Organisation des Nations Unies, et que l'on trouve dans presque tous les coins du monde. Je voudrais pour commencer, si je le puis, souligner que le *Rapport* n'aurait pas pu voir le jour sans la générosité d'un grand nombre de contributeurs de toutes les régions et de tous les secteurs, dont beaucoup ont consacré bénévolement leur temps à cette cause.

Donc pourquoi avons-nous besoin de ce *Rapport*, et pourquoi maintenant? Comme l'a dit le Président de l'Assemblée générale dans ses observations liminaires dont on nous a donné lecture ce matin, et maintenant l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la signification du volontariat n'a pas encore été bien comprise ni formulée dans le débat sur le développement, particulièrement dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement. Telle est la situation malgré les résolutions adoptées par l'Assemblée générale à la fin de l'Année internationale des volontaires, en 2001, et les années qui ont suivi, qui encouragent les gouvernements, le système des Nations Unies et d'autres parties à faire avancer le programme de volontariat.

Il faut reconnaître toutefois que des progrès remarquables ont été réalisés dans de nombreux pays du Nord et du Sud, mais des efforts considérables doivent encore être déployés pour exploiter pleinement le potentiel de ces millions de personnes qui, au quotidien, se portent volontaires pour tenter de résoudre les problèmes essentiels rencontrés sur le terrain relatifs à la paix et au développement. Le *Rapport* souligne la considération générale suivante présentée dans la résolution 56/38 de l'Assemblée générale de 2001 :

« En négligeant de tenir compte du volontariat au stade de la conception et de la mise en œuvre des politiques, on prend le risque de se priver de cet atout précieux et de porter atteinte à la tradition de coopération qui unit les communautés » (résolution 56/38, annexe, par. 6).

Donc pourquoi maintenant? D'une part, nous n'avons jamais été témoins, dans l'histoire, de tels soulèvements sociaux frappant une grande partie de la planète. D'autre part, jamais les individus n'ont eu à ce point la possibilité d'être des acteurs essentiels plutôt que des spectateurs passifs au sein de leurs communautés, au niveau tant national que mondial. De plus en plus, les individus sont en mesure d'altérer le cours des événements qui forgent leur destin. Le volontariat est le meilleur moyen de s'impliquer dans la société. Il faut impérativement le reconnaître, le nourrir et le promouvoir pour créer une communauté mondiale vivant en harmonie et caractérisée par la justice, la paix et le bien-être.

Avant d'examiner le *Rapport* plus en détail, je voudrais souligner deux points fondamentaux.

Premièrement, le *Rapport* cherche à établir un lien entre le volontariat et les activités du système des Nations Unies visant à instaurer la paix et le développement. Il existe d'autres aspects du volontariat qui ne sont traités que superficiellement, ou pas du tout, dans le *Rapport*. Toutefois, il a été estimé que ce *Rapport* devrait faire partie intégrante du processus engagé en 1997, lorsque l'Assemblée générale a proclamé l'Année internationale des volontaires pour promouvoir la sensibilisation du public aux apports du volontariat au développement économique et social (résolution 52/17).

Deuxièmement, s'il contient de nombreuses anecdotes parlantes – l'Administratrice du PNUD en a cité quelques-unes ce matin –, le *Rapport* se base sur des données empiriques solides. Il repose sur tous les résultats d'études disponibles, et des chercheurs et universitaires ont directement participé à son élaboration. Ce travail a été un véritable défi puisque, comme le souligne le *Rapport*, le volontariat n'est souvent pas reconnu et fait par conséquent l'objet de peu de recherches, particulièrement dans le monde en développement. Cependant, en utilisant judicieusement des termes proches – comme action communautaire, initiatives d'auto-assistance, groupes d'entraide locaux, militantisme social, etc. –, nous pensons avoir saisi l'essence de la nature et l'ampleur du volontariat sous ses diverses formes.

Pour ce qui est des principaux traits du *Rapport*, nous commençons par souligner que le volontariat est une très ancienne tradition. Il s'agit d'une expression fondamentale des relations humaines qui sont profondément ancrées dans les idées et les pratiques communautaires qui existent depuis longtemps dans toutes les régions. Le volontariat est lié au désir des individus de jouer un rôle dans leurs sociétés et de sentir qu'ils existent aux yeux d'autrui. Le volontariat, c'est aussi une motivation qui va au-delà de l'intérêt individuel. En Afrique, il se traduit par des actions nommées *harambee* et *ubuntu*; *minga* et *mutirão* en Amérique latine; *shramadana*, *gotong royong* et *bayanihan* en Asie; *tatawa'a* et *naffir* dans la région arabe; *neighbouring* et *barn-raising* aux États-Unis; et *active citizenship* au Royaume-Uni. L'acte du volontariat est connu dans le monde entier, même si le mot en tant que tel ne l'est pas. Ses origines sont certes anciennes, ainsi que ses valeurs centrales de solidarité et ses sentiments d'être connecté aux autres, mais le message que nous voulons transmettre dans le *Rapport*

est que le volontariat, sous ses nombreuses formes, est plus dynamique et contemporain que jamais.

Le *Rapport* commence en examinant les valeurs qui sous-tendent le volontariat. Nous examinons les différentes façons dont il s'exprime, et nous nous employons à la tâche souvent difficile de l'évaluer. Nous examinons également quelques-unes des nouvelles possibilités de se porter volontaire qui sont apparues ces dernières années.

Les progrès technologiques offrent de nouvelles possibilités, qui n'ont aucun précédent dans l'histoire, de se porter volontaire. Les individus peuvent aujourd'hui nouer des relations dans le monde entier et plus rapidement que jamais. L'intérêt que porte le secteur privé à appuyer le volontariat dans le monde du travail est une caractéristique croissante de la responsabilité sociale des entreprises. Nous assistons à la diversification des formes de volontariat international qui sont liées à des possibilités élargies de voyage, accompagnées de plus de temps de loisir pour certains, ainsi qu'à une croissance du volontariat par les communautés de diasporas.

Quatre chapitres essentiels du *Rapport* se concentrent sur la façon dont le volontariat contribue aux travaux des principaux domaines d'activité de l'Organisation des Nations Unies. Nous examinons d'abord les façons dont les individus se portent volontaires pour garantir des moyens d'existence durables. Nous examinons aussi dans quelle mesure le volontariat est un moyen d'inclusion pour les membres de la population qui se sentent exclus en raison, par exemple, de leur âge, de leur sexe ou de leur handicap. Nous examinons ensuite la façon dont, par l'entremise du volontariat, les personnes exposées à des catastrophes sont en mesure de gérer les risques associés à de tels événements, non seulement au stade de l'intervention mais aussi à ceux de la préparation, de la prévention et du redressement. Enfin, nous étudions les différentes façons dont les populations locales se portent volontaires afin d'empêcher les conflits violents et leur reprise.

Ce qui ressort des études citées et des exemples fournis est que les populations locales, grâce à l'action du volontariat, apportent une contribution décisive dans tous ces domaines, et que les traits communs à ces actions sont des valeurs telles que la solidarité et la coopération. Ce qui en ressort aussi clairement, c'est le caractère réciproque de l'acte de volontariat, qui bénéficie tant à celui qui donne qu'à celui qui reçoit,

comme Flavia Pansieri l'a souligné dans sa déclaration ce matin. Cela contredit le stéréotype largement répandu selon lequel le volontariat n'est qu'un don des nantis aux démunis.

Le *Rapport* soutient un changement de perception du volontariat, qui ne devrait pas être considéré comme un acte charitable basé uniquement sur l'altruisme, mais plutôt comme une activité où les motivations sont mélangées. Ces motivations incluent le désir de participer, de contribuer à satisfaire les besoins des autres ou d'une cause et d'en retirer également un bénéfice personnel. Cette transition conceptuelle d'une relation basée sur le don à une relation basée sur la réciprocité est un premier pas pour comprendre réellement la dynamique de l'action du volontariat, et pour être par conséquent en mesure de développer des stratégies significatives et de soutien.

Le *Rapport* avertit toutefois que le volontariat n'est pas une panacée. Le volontariat ne devrait pas délier de leurs responsabilités les gouvernements et autres acteurs. De plus, l'appui au volontariat a un coût. Des budgets sont nécessaires pour fournir une infrastructure, qui peut comprendre la recherche, la formation, le transport, les efforts déployés pour créer des capacités de gestion et l'introduction de dispositions juridiques et fiscales. Alors que le *Rapport* souscrit à la notion que trop d'intervention peut détruire les motivations mêmes qui encouragent à se porter volontaire, il ne cautionne pas l'opinion selon laquelle les gouvernements devraient se garder d'intervenir. Les gouvernements et d'autres parties ont un rôle important à jouer pour garantir un environnement favorable au volontariat.

Au cours de l'élaboration du *Rapport*, il est apparu clairement que certaines conséquences du volontariat n'étaient pas représentées en se concentrant uniquement sur les catégories de développement traditionnel. Nous voyions des études qui montrent l'impact significatif du volontariat sur le bien-être des individus et de leurs communautés. L'intérêt porté au bien-être en tant que partie intégrante de l'équation de développement n'est pas nouveau. Une citation du Secrétaire général Dag Hammarskjöld figure dans le rapport datant de 1975, elle fait référence au développement qui est un processus chargé de valeurs et dont fait partie le bien-être.

Mais il ne semble pas que beaucoup de pays développés et en développement fassent preuve d'intérêt et de volonté réels à l'égard des aspects

touchant à la qualité de la vie. Cela est de grande importance dans le contexte de la pauvreté. Le *Rapport* souligne qu'il n'y a pas que la faiblesse de leur revenu qui définisse les pauvres. Ils s'efforcent d'atteindre au bien-être, dans le sens de « se sentir bien et [d']être bien dans sa peau physiquement et émotionnellement », pour eux-mêmes et pour leurs communautés.

Il y a de plus en plus de signes que les pauvres en revenu ont une idée frappante et valable du bien-être, autant que les individus jouissant d'une meilleure situation économique. Le Bhoutan a fait preuve de leadership en adoptant il y a peu le bonheur national brut comme objectif fondamental. La Bolivie et l'Équateur ont placé au cœur de leurs constitutions la notion de *buen vivir* ou « bien vivre », dans le sens de coexistence harmonieuse entre les populations et avec l'environnement. La Chine, la Thaïlande, le Canada, le Royaume-Uni et d'autres pays sont en train d'expérimenter les indices du bien-être et du bonheur. Le bien-être est au cœur du projet mondial de l'Organisation de coopération et de développement économiques de mesurer le progrès des sociétés.

Sous-jacent à celles-ci et à d'autres initiatives est le sentiment que le produit intérieur brut seul ne prend pas en compte beaucoup de facteurs qui contribuent au bien-être humain et au progrès de la société. C'est là le message de l'influente Commission Stiglitz sur la mesure de la performance économique et du progrès social citée dans le *Rapport*. Elle soutient que ce que nous mesurons façonne ce que nous nous efforçons d'atteindre collectivement, et que ce que nous nous efforçons collectivement d'atteindre détermine ce que nous mesurons.

Où se situe le volontariat? Dans le *Rapport*, nous discutons d'une étude novatrice réunissant de multiples partenaires qui vise à mieux faire connaître le bien-être au Bangladesh, en Éthiopie, au Pérou et en Thaïlande. Parmi les domaines clefs que les individus ont identifiés comme ayant un impact sur leur bien-être figure la possibilité de participer et de prendre des mesures efficaces, d'établir des liens sociaux positifs et d'avoir le sentiment de sa propre valeur. Au Bangladesh, être volontaire et altruiste mène au bien-être. En Éthiopie, c'est de conseiller et de régler des différends. Au Pérou et en Thaïlande, c'est de s'entraider.

Nous indiquons dans le *Rapport* les manières dont le volontariat est pour les personnes un mode

important d'interaction, d'implication et leur donne le sentiment d'appartenance qui est au cœur du bien-être. Ce n'est pas sur le bien-être de l'individu seul que les activités de volontariat ont un impact. Nous signalons que les communautés où le volontariat est très développé sont mieux à même de devenir plus résistantes aux chocs et aux stress auxquels les pauvres en revenu sont particulièrement exposés.

Dans notre conclusion, nous affirmons que s'il est reconnu que le volontariat s'est beaucoup développé ces derniers temps, particulièrement depuis la proclamation de l'Année internationale des Volontaires (2001), le phénomène reste toujours mal interprété et sous-évalué. Les idées erronées sur la nature et la contribution des volontaires foisonnent, en dépit d'indices contraires apportés par les enquêtes empiriques citées dans le *Rapport*. Nous y décrivons les aspects du changement de paradigme nécessaires à une meilleure appréciation du véritable rôle du volontariat.

Entre autres éléments du « paradigme dominant » auquel se réfère le *Rapport*, il y a par exemple l'idée que le plus gros du volontariat est le fait d'organisations non gouvernementales officielles, habituellement dans le monde développé. En fait, le volontariat est aussi pratiqué par le biais d'organisations des secteurs public et privé, ou simplement par le biais de groupes locaux. Le volontariat se pratique aussi spontanément en dehors de toute structure officielle ou non officielle. Le volontariat, comme je l'ai mentionné, a pris beaucoup d'ampleur dans le monde en développement, même si les appellations n'ont pas cours partout.

Une autre idée erronée soulignée dans le *Rapport* est que le volontariat est réservé aux personnes riches et instruites. Pourtant, les recherches signalent clairement le fait que le volontariat est pratiqué par des personnes de tout niveau. En fait, le volontariat est une ressource vitale dans les communautés pauvres. Les femmes sont souvent perçues comme formant le gros du bataillon des volontaires, mais des études empiriques relèvent une participation hommes/femmes au volontariat assez bien équilibrée, quoique avec un sexisme prononcé en ce qui concerne les différents domaines où femmes et hommes se portent volontaires.

Une autre idée erronée soulignée aussi dans le *Rapport* est que les jeunes se détournent de plus en plus du bénévolat au profit d'activités plus matérialistes et axées sur soi. En fait, il est amplement

prouvé que les jeunes du monde entier sont aujourd'hui très impliqués, mais qu'ils optent de plus en plus pour des canaux moins officiels pour pratiquer le bénévolat, souvent liés aux nouvelles technologies.

Le Rapport sur la situation du volontariat dans le monde a pour objectif de dissiper ces fausses idées et d'autres et de mieux faire prendre conscience du volontariat et de ce à quoi il contribue. Nous soutenons que cela est essentiel pour mettre au premier plan le volontariat en tant qu'actif renouvelable, puissant et universel, qu'il faut intégrer d'urgence dans les politiques et les programmes actuels dominants relatifs à la paix, ainsi que dans l'architecture émergente du développement qui prend en compte le bien-être. *Le Rapport* complète la longue liste des recommandations contenues dans les résolutions successives de l'Assemblée générale depuis 2001 concernant les actions que les gouvernements, le système des Nations Unies et d'autres parties prenantes doivent prendre pour renforcer l'environnement dans lequel le volontariat peut prospérer.

Dans son chapitre de conclusion, le *Rapport* plaide pour une action urgente et ciblée pour qu'il soit généralement tenu compte du volontariat. La fin du cycle des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) approche, et des efforts considérables sont nécessaires pour préserver les progrès là où ils ont été enregistrés et pour surmonter les obstacles là où ils ont été identifiés. L'appui au volontariat peut aider à remettre les OMD sur la bonne voie. Nous réfléchissons aussi sur les débats qui ont lieu dans diverses enceintes s'agissant des divers choix possibles relatifs à l'architecture de développement pour la période d'après 2015, en faisant fond sur ce qui a été réalisé jusqu'ici.

Le *Rapport* escompte fermement que le volontariat gagnera en importance à mesure que les aspects de cohésion sociale et de qualité de la vie acquièrent une place de plus en plus centrale. *Le Rapport* conclut sur l'affirmation que le moment est venu de faire en sorte que le volontariat devienne une composante intrinsèque de tout nouveau consensus en matière de développement. Nous espérons beaucoup qu'avec la publication du *Rapport*, un des atouts les plus universels de la planète, la générosité de ses habitants, sera reconnue à sa juste valeur et qu'on fera appel à elle pour pouvoir relever les défis.

J'aimerais terminer en saluant la vision et le courage dont a fait preuve la Coordinatrice exécutive

du Programme des Volontaires des Nations Unies, Flavia Pansieri, qui a accepté de relever le défi de faire établir le *Rapport* en premier lieu. J'aimerais aussi remercier le Programme des Volontaires des Nations Unies de m'avoir donné l'occasion de diriger le processus de rédaction ainsi que toute l'équipe du *Rapport* et nombre d'autres Volontaires des Nations Unies et de collègues, y compris beaucoup de volontaires, dont le travail acharné et le dévouement ont fait que le *Rapport* a pris sa forme actuelle et au moment fixé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 66/67 du 5 décembre 2011, je donne maintenant la parole à une Volontaire des Nations Unies à Timor-Leste.

M^{me} Fujita (*parle en anglais*) : Avant tout, je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui m'ont donné cette grande occasion de prendre la parole devant l'Assemblée générale à l'occasion du dixième anniversaire de l'Année internationale des Volontaires. Je m'appelle Shoko Fujita et je travaille comme Volontaire des Nations Unies en tant que spécialiste de la protection de l'enfance auprès de l'UNICEF, à Timor-Leste.

Il y a environ six mois, j'ai quitté le Japon pour Timor-Leste. Depuis lors, chaque instant m'a apporté de nouvelles surprises et découvertes, particulièrement lorsque je me suis rendue dans les districts et rencontré des enfants là-bas. Parallèlement, je n'ai pas cessé de me demander ce que je pouvais faire pour améliorer les conditions de vie des enfants à Timor-Leste. Travailler en tant que volontaire m'a donné la chance d'apprendre et d'évoluer tous les jours.

Avant d'aller à Timor-Leste, j'ai travaillé au Japon au Comité national pour l'UNICEF pendant près de cinq ans. Chaque fois que je lis et que j'entends parler de cas d'enfants qui ont été victimes d'abus sexuels et d'exploitation dans les pays en développement, un sens de l'urgence naît en moi et me pousse à faire quelque chose pour les protéger d'une telle violence. C'est ainsi que j'ai décidé de saisir l'occasion de mettre à profit mes connaissances et de travailler plus étroitement avec les enfants sur le terrain.

J'ai rejoint le Programme des Volontaires des Nations Unies dans le cadre du Programme pour le développement des ressources humaines en Asie au service de la consolidation de la paix du Hiroshima Peacebuilders Center, qui a été chargé par le Ministère

japonais des affaires étrangères de développer les ressources humaines des acteurs civils qui œuvrent à la consolidation de la paix. Nous comptons 15 participants japonais et 15 participants originaires d'autres pays. La plupart d'entre eux collaborent aujourd'hui activement avec diverses institutions des Nations Unies dans plusieurs pays. Ils ont des objectifs ambitieux et une forte volonté de travailler comme volontaires, et le fait d'avoir de tels collègues me semble à la fois très motivant et encourageant.

Au Timor-Leste, le Gouvernement est déterminé à protéger et à promouvoir les droits des enfants au niveau national et à celui des districts. Par exemple, dans tous les districts, la police nationale du Timor-Leste a déployé un groupe chargé des personnes vulnérables, qui a pour mission d'enquêter sur les affaires concernant des enfants et des femmes victimes. En outre, avec l'appui de l'UNICEF, le Ministère de la solidarité sociale a déployé des spécialistes de la protection de l'enfance dans tous les districts.

En dépit de ces efforts, de nombreux enfants timorais demeurent exposés à la violence, aux sévices, à l'exploitation et à la négligence. En tant que spécialiste de la protection de l'enfance du Programme des Volontaires des Nations Unies, je m'attache avant tout à reclasser les crimes en me basant sur le code pénal et les bases de données communes élaborées pour répertorier les affaires touchant des enfants. Ceci permet de mieux promouvoir la coordination entre les acteurs chargés de la protection de l'enfance, notamment la police et les spécialistes de la protection de l'enfance, grâce à la création d'un système de suivi des affaires.

Deuxièmement, pour lutter contre le problème de la violence à l'égard des enfants, en particulier les sévices sexuels, j'ai commencé à préparer une campagne nationale de sensibilisation pour l'année prochaine. Les enfants victimes de sévices sexuels ont souvent des difficultés à parler de ce qui leur est arrivé, car c'est un problème délicat. J'espère que la campagne de sensibilisation visant à mettre fin à la violence contre les enfants permettra non seulement d'informer les communautés, mais aussi de mieux informer les enfants afin d'encourager les enfants victimes à rendre compte de tout incident à la police ou aux acteurs chargés de la protection de l'enfance et de leur apprendre qu'ils ont un droit d'accès aux services sociaux et juridiques.

En menant ces activités, j'ai appris que le plus important était d'établir un partenariat avec la population et les communautés, car cette démarche est l'essence même du volontariat. Un bon exemple, qui illustre clairement l'importance que revêt la participation des communautés, a été la célébration organisée à l'occasion de la Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants, qui a lieu le 20 novembre. La Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants est une initiative mondiale qui vise à pousser les communautés religieuses à promouvoir ensemble le bien-être des enfants. Cette manifestation comportait notamment une messe célébrée par l'évêque du diocèse de Dili pour faire passer le message que la violence contre les enfants devait s'arrêter.

De nombreux enfants timorais sont victimes de traitements violents dans leurs foyers; ils sont notamment battus et giflés. Nous voulons changer ces pratiques, et la participation de l'évêque de Dili et d'organisations confessionnelles a eu un profond impact, provoquant des changements sociaux et comportementaux dans les communautés. De même, grâce à la participation amicale de la Commission nationale des droits de l'enfant et d'organisations non gouvernementales internationales et locales, cette manifestation a permis au Président du Timor-Leste de rencontrer 500 enfants et jeunes.

J'ai été réellement impressionnée par la capacité des Timorais à faire changer les choses, et ceci m'a fait comprendre que ce que je peux faire en tant que Volontaire est de faciliter la participation de la population aux initiatives de promotion du bien-être des enfants au Timor-Leste. Je fais partie des plus de 200 Volontaires qui servent actuellement au Timor-Leste, s'attaquant à de nombreux problèmes de développement par le biais d'activités communautaires. L'esprit de volontariat s'est soudainement répandu dans les communautés du Timor-Leste.

Je suis arrivé à mi-parcours de mon mandat de Volontaire des Nations Unies; au début de l'année prochaine, je lancerai une campagne pilote dans le district de Viqueque pour sensibiliser la population à la violence contre les enfants. J'attends avec impatience de rencontrer les membres de ces communautés et de travailler avec eux.

Enfin, je tiens à remercier une nouvelle fois le Programme des Volontaires des Nations Unies, l'UNICEF, le Ministère japonais des affaires étrangères et la population et les communautés timoraises.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 66/67 de l'Assemblée générale en date du 5 décembre 2011, je donne maintenant la parole à M. Flavio Ribeiro, Volontaire des Nations Unies en El Salvador.

M. Ribeiro (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à dire que je suis très heureux d'être ici parmi vous. Je m'appelle Flavio Lopes Ribeiro, et je coordonne l'équipe brésilienne de Volontaires des Nations Unies en El Salvador. Nous mettons en œuvre un programme de réduction des risques de catastrophe et de sécurité alimentaire dans une zone à haut risque, programme qui bénéficiera à trois communautés et contribuera directement à améliorer les conditions de vie de plus de 1 000 familles. En collaboration avec les écoles et le gouvernement locaux, nous faisons participer l'ensemble de la communauté et les organisations non gouvernementales locales à l'élaboration de supports de connaissances, à la construction d'écoles, à la création de jardins communautaires et aux initiatives d'adaptation aux changements climatiques par le biais du volontariat.

L'importance de notre action est devenue vraiment évidente un mois après notre arrivée en El Salvador, lorsque nous avons regardé la tempête tropicale 12-E dévaster le pays. À ce moment, le Président Mauricio Funes Cartagena a décrété l'état d'urgence. Au lieu de nous contenter d'attendre la fin de ce chaos, nous avons décidé de nous proposer comme volontaires au Comité de la protection civile, car nous avons une certaine expérience en matière de réduction des risques de catastrophe et de sécurité alimentaire. Nous avons été acceptés par l'équipe locale d'intervention d'urgence et avons commencé à collaborer avec elle.

Bien qu'ayant d'autres engagements en d'autres lieux, nous avons pris le temps de travailler en tant que volontaires et d'apporter toute l'aide nécessaire. Nous étions une équipe de quatre volontaires. Notre expert en éducation s'est efforcé d'organiser la transformation des écoles en abris temporaires. Notre nutritionniste a organisé les portions alimentaires de base fournies aux familles dans les abris. Notre spécialiste en matière de réduction des risques de catastrophe a escaladé le volcan local pour évaluer le risque d'un glissement de terrain. J'ai travaillé à évaluer les pertes et dégâts dans les zones rurales et j'ai aidé le Comité à rédiger son rapport final à l'intention du Gouvernement. Notre action volontaire a été reconnue lors d'une manifestation publique organisée la semaine dernière,

et nous avons reçu un certificat de gratitude de la part du maire de San Vicente, où nous résidons.

Mais pourquoi faisons-nous cela? Quelles motivations nous poussent à devenir volontaires et à travailler dans des zones à haut risque? Je ne peux répondre à cette question au nom de tous les volontaires dans le monde, mais je suis certain que certains d'entre eux se reconnaîtront dans mes paroles.

Premièrement, j'ai pris l'engagement envers moi-même de toujours suivre ma vocation et d'exprimer mes capacités personnelles, sur la base de valeurs humaines. Cet engagement m'interdit d'agir seulement pour de l'argent, de la puissance ou des biens matériels. Mon activité professionnelle doit toujours être en harmonie avec mes convictions. Nombreux sont ceux qui étaient convaincus que j'étais fou et que je me préparais à une vie de pauvreté et d'échec, mais c'est tout le contraire qui s'est produit, et me voici devant l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Je travaille pour soulager les souffrances humaines, en contact étroit avec des individus privés de vivres, victimes de la violence, de préjugés et de la pauvreté. Mais lorsque nous sommes rapprochés par des valeurs spirituelles et humaines, une véritable aventure commence et la joie d'être nous-mêmes et d'utiliser nos capacités pour aider les autres nous fait vivre des expériences extraordinaires.

C'est ce que font les volontaires. Nous faisons de notre énergie et de nos capacités personnelles un don infime au monde, et ce que nous recevons en échange ne peut s'exprimer par des mots. Malheureusement, je ne peux décrire la joie qui emplit mon âme et me motive encore plus à tenter de soulager la souffrance humaine, mais je puis assurer à tous que cela fait partie de la nature humaine, et toutes les personnes présentes ici savent ce dont je parle, car elles sont toutes volontaires à un certain niveau dans leur vie.

Une autre raison pour laquelle je travaille comme volontaire, c'est que j'ai un sens profond du foyer et de la famille. Je travaille dans ma maison – je l'arrange et la nettoie pour que ma famille et moi-même puissions y vivre mieux, un travail pour lequel je n'attends en contrepartie ni argent ni reconnaissance – comme je travaille dans le monde. C'est pourquoi j'ai le sentiment que le monde entier est mon foyer et que tous les êtres humains sont ma famille.

Si je reconnais les différences culturelles et physiques qui existent entre nous, je sais qu'au fond, ce que nous avons en commun est bien plus important que nos différences superficielles et externes. En tant qu'êtres humains, nous pouvons établir des relations personnelles avec tous les hommes et toutes les femmes et les aimer. Il est peut-être plus facile de créer ce lien avec certaines personnes qu'avec d'autres, mais la même chose ne se produit-elle pas au sein d'une même famille? Nous avons parfois des désaccords parce que nous voulons précisément la même chose ou le contraire, mais c'est ainsi que nous apprenons à partager avec nos frères et à les respecter.

Bref, je suis volontaire car je veux un monde meilleur, et je sais que nous ne pourrons le réaliser qu'ensemble. Pour moi, un monde meilleur, ce n'est pas une villa et des voitures élégantes dans le garage, mais un monde débarrassé de la pauvreté, de la faim et de la violence. Je continuerai à travailler avec acharnement avec mes frères et mes sœurs jusqu'à ce que j'atteigne cet objectif. Je suis convaincu que si notre action est une source d'inspiration pour d'autres dans le monde, nous pourrons œuvrer ensemble au bien commun.

La séance est levée à 11 h 50.